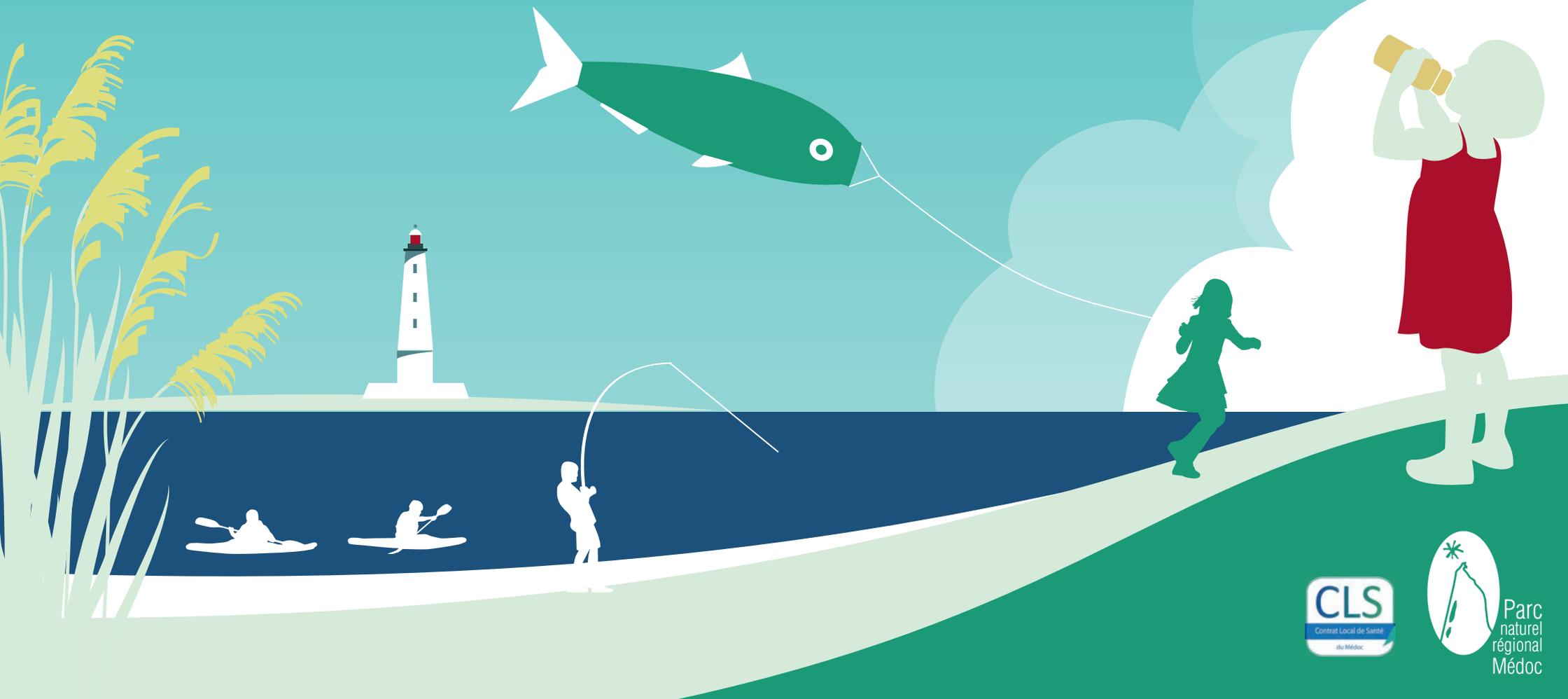


2021

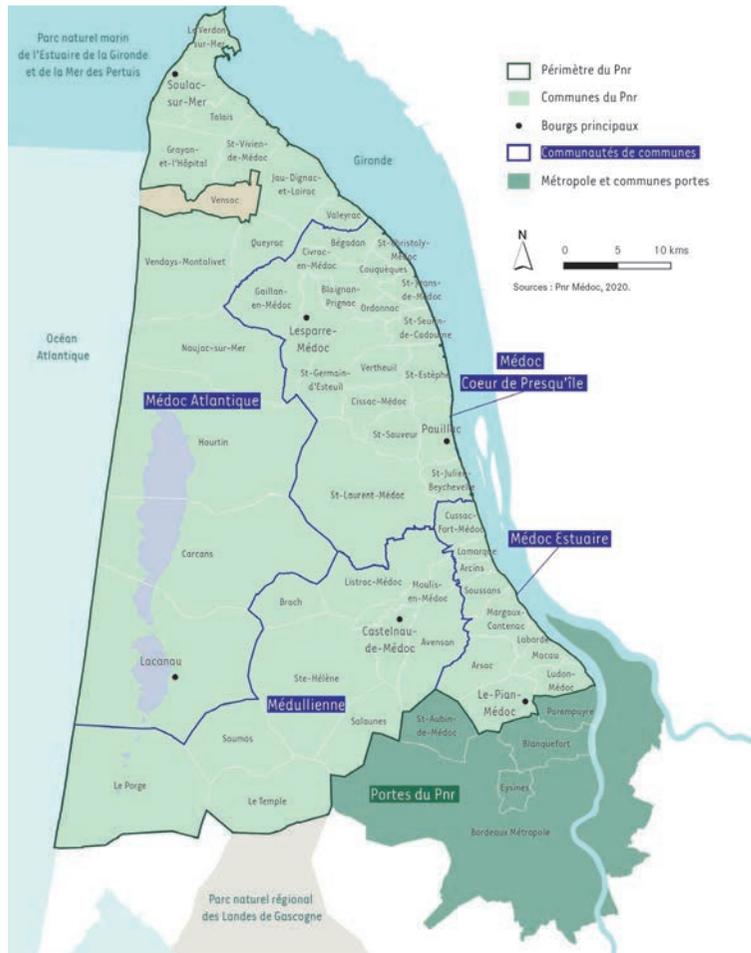


Calendrier

Mon eau en Médoc



Parc
naturel
régional
Médoc



L'eau, c'est la vie.

En Médoc, elle est l'élément fondateur de sa géographie, de son patrimoine naturel, de son identité, de sa culture et de ses pratiques. Douce, saumâtre ou salée, provenant des lacs, des marais, de l'océan Atlantique, de l'estuaire de la Gironde ou des nappes profondes, elle est partout. Elle donne vie à une diversité de milieux abritant des espèces animales et végétales dont vous n' imaginez peut-être pas la présence et la rareté...

L'homme s'est depuis longtemps adapté à vivre dans cet environnement qu'il a largement aménagé en son temps : construction des digues sur l'estuaire, plantation de la forêt de pin maritime, entretien de la dune de protection littorale, plantation du vignoble. Cette histoire est notre héritage et elle nous livre un territoire doté d'un patrimoine naturel exceptionnel et d'activités qui entretiennent un lien intime avec cet environnement remarquable.

Pour veiller à la bonne gestion de cette eau, développer des actions de prévention et d'adaptation aux risques naturels, différents acteurs travaillent ensemble à plusieurs échelles (nationale, régionale, départementale, bassins versants). Localement, les Communautés de communes ont pour compétence la « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI). Pour ce faire, elles s'appuient tout ou partie sur les syndicats de bassins versants qui ont un rôle d'animateur de terrain particulièrement important. Ils permettent d'organiser localement le dialogue entre les différents usagers de ces milieux : collectivités, propriétaires, ASA, forestiers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs... Ce sont des partenaires essentiels du Parc naturel régional (Pnr) Médoc.

Si le Médoc est riche de son eau, il n'échappe pas aux effets du changement climatique (pluies plus concentrées et plus intenses, épisodes de sécheresse...). Nous ressentons déjà les effets de celui-ci et il est important que chacun d'entre nous puisse participer à la préservation et au bon usage de ce bien précieux.

C'est dans cet esprit de découverte du Médoc, d'informations et de partage de bonnes pratiques autour de l'eau que ce 2^{ème} calendrier « Mon eau en Médoc » a été réalisé par le Pnr avec des habitants et des professionnels. A la croisée du Contrat Local de Santé et de la Charte du Parc, il doit permettre de mieux comprendre pour mieux agir.

C'est avec plaisir que le Pnr Médoc vous l'offre aujourd'hui.

Henri SABAROT,

Président du Parc naturel régional Médoc
Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine délégué à l'eau

Le Parc naturel régional Médoc, c'est

101 792 HABITANTS

234 000 HECTARES

6 GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES

51 COMMUNES

4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

#assembler

#innover

#préserver

Cette démarche est financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine et le Pnr Médoc. Elle a bénéficié du soutien technique de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine.

01

JANVIER

Médoc Terre d'eau

02

FÉVRIER

Les Fondament'Eaux

03

MARS

Eau quotidien : l'eau visible

04

AVRIL

La vie dans l'eau mais pas que !

05

MAI

L'eau pour tous, tous pour l'eau !

06

JUIN

Eau santé ? A la tienne !

07

JUILLET

Tous à l'eau !

08

AOÛT

Tous à l'eau ! En sécurité...

09

SEPTEMBRE

Eau quotidien : l'eau cachée

10

OCTOBRE

Eau potable :
c'est dans les tuyaux !

11

NOVEMBRE

Et les eaux usées ?

12

DÉCEMBRE

Paysages d'eau

En pages
centrales

➔ **TESTEZ VOS
CONNAISSANCES**

- Les espèces remarquables
- Quelle quantité d'eau... pour ?

➔ **À VOS COULEURS !**

➔ **MOTS D'ICI**

➔ **LA DURÉE DE VIE DES
DÉCHETS DANS LA NATURE**

➔ **VOS CONTACTS**

Retrouvez
des compléments
d'informations
sur nos réseaux sociaux
tout au long de l'année



MÉDOC, TERRE D'EAU

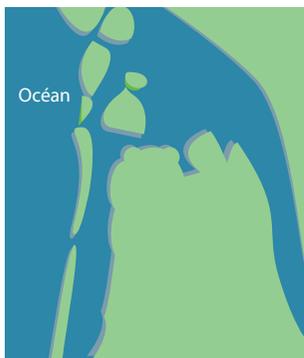


La formation du Médoc a un lien étroit avec l'eau.

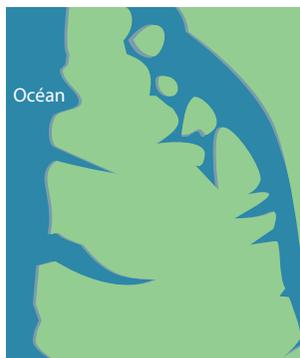
A l'époque romaine, ce pays du milieu (*pagum medulum*) présentait un tout autre aspect : Cordouan et la Pointe de Grave étaient des îles, l'estuaire découpait profondément la rive, faisant de Lesparre un port et, face à l'océan, le cordon dunaire formait une succession d'îlots. Puis les hommes ont fait d'importants travaux pour gagner de nouvelles terres sur l'eau. Le Médoc d'aujourd'hui s'est ainsi peu à peu formé.

Évolution de la presqu'île médocaine

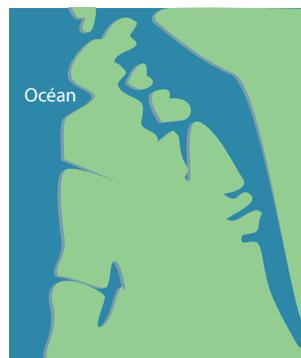
Période gallo-romaine



Fin du VIe

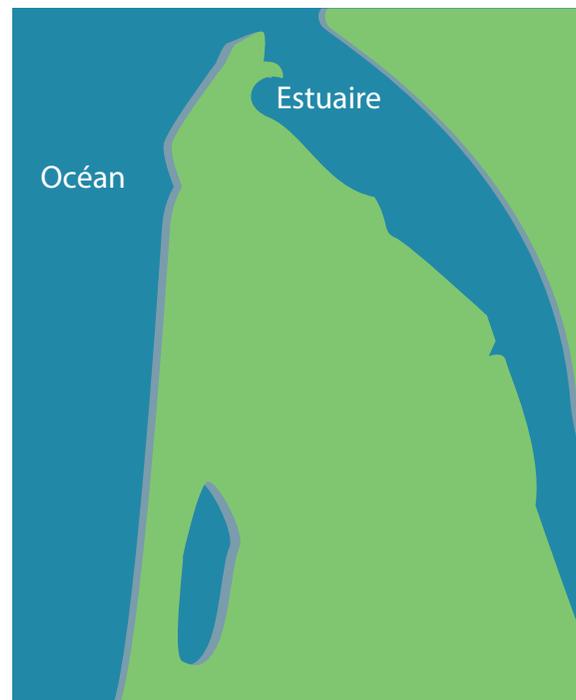


Moyen-âge



Source : Atlas des paysages de la Gironde, CD33 / Agence Folléa-Gautier

Aujourd'hui



➔ Aujourd'hui

Bordée à l'ouest par l'océan Atlantique et à l'est par l'estuaire de la Gironde, la géographie du Médoc est soumise aux mouvements du fleuve et de l'océan.

➤ Deux étangs naturels d'eau douce sont présents.

Le **lac de Carcans-Hourtin** (le plus grand de France) d'une superficie de 62 km² et le **lac de Lacanau** d'une superficie de 20 km² se déversent dans le Bassin d'Arcachon par le Canal des étangs, 18 km plus loin.

➤ Presque 100 km de côte océanique de la Pointe du Médoc jusqu'au Porge. Plus de 100 km de rives estuariennes.

L'eau est partout en Médoc, même si nous ne la voyons pas, elle coule sous nos pieds. L'eau du Médoc est douce, salée ou un mélange des deux (saumâtre). 2600 km de cours d'eau, jalles et fossés parcourent le territoire.



Le volume d'eau douce des lacs médocains (250 millions de m³) est supérieur à la quantité d'eau utilisée en Gironde, tous usages confondus !



➔ Le saviez-vous ?

Sous Henri III, Beychevelle fut le fief des ducs d'Épernon et, notamment du premier d'entre eux, Jean-Louis Nogaret de La Valette, grand amiral de France. Homme tout-puissant puisque, selon la légende, les navires passant devant son château devaient baisser leurs voiles en signe d'allégeance. D'où le nom de « Beychevelle » signifiant « Baisse-Voile ».

A retrouver sur la boucle de randonnée «Contes et légendes de Saint-Julien et Beychevelle» www.medoc-tourisme.com

Lundi

Mardi

Mercredi

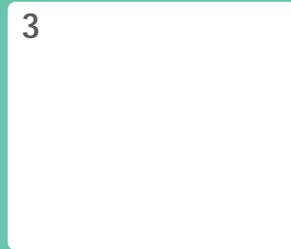
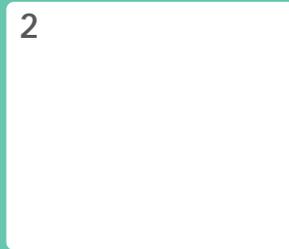
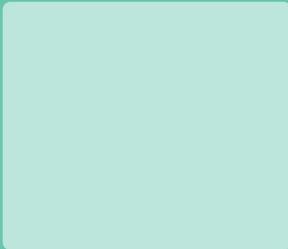
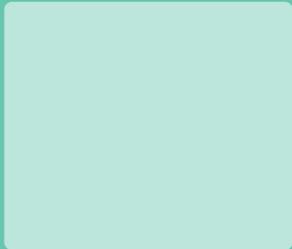
Jeudi

Vendredi

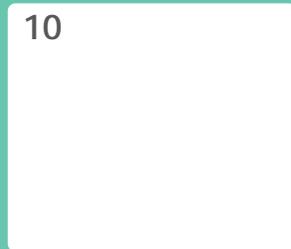
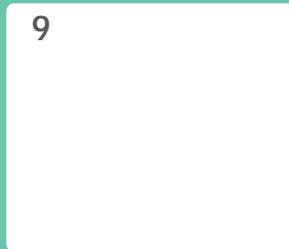
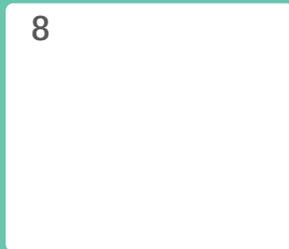
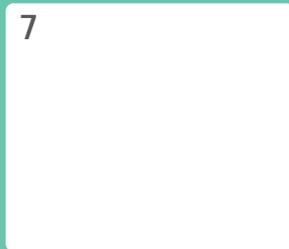
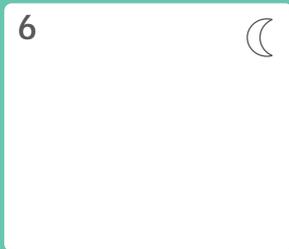
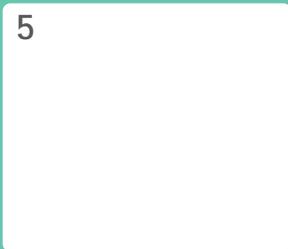
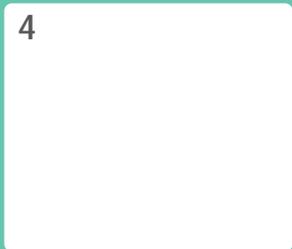
Samedi

Dimanche

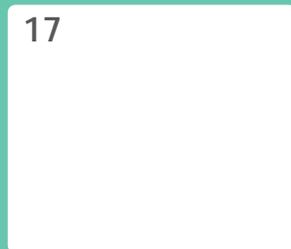
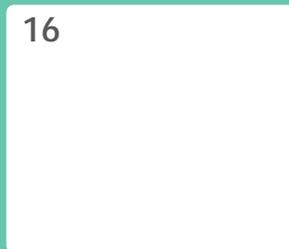
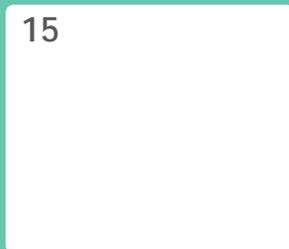
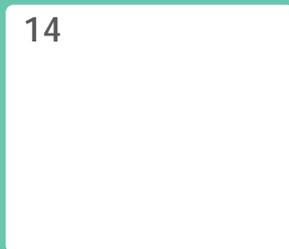
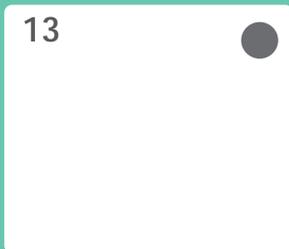
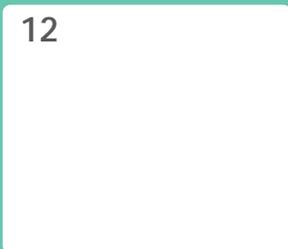
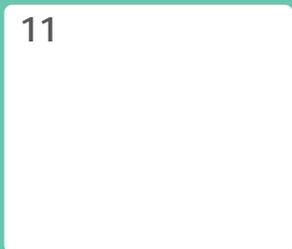
Semaine 53



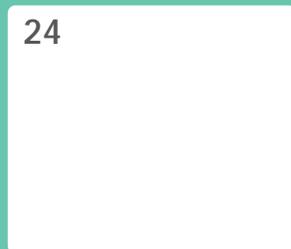
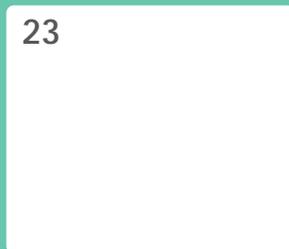
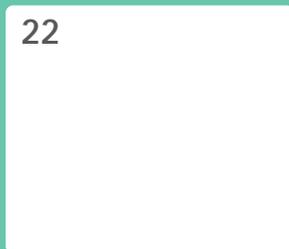
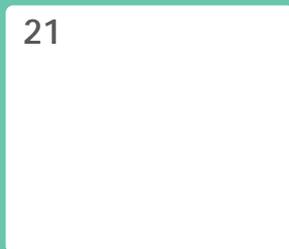
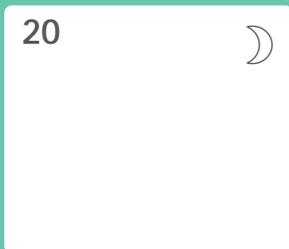
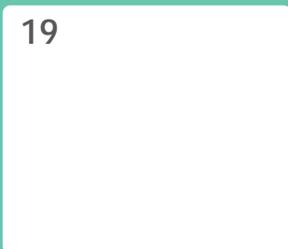
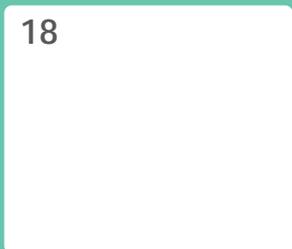
Semaine 1



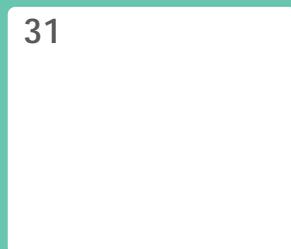
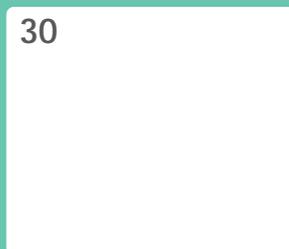
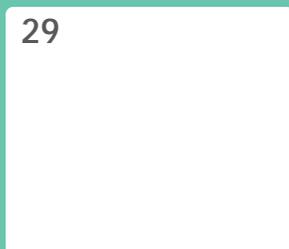
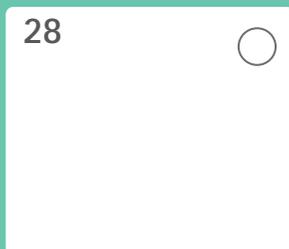
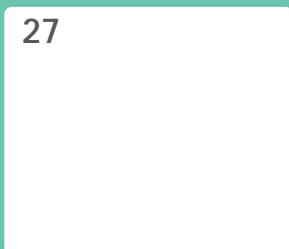
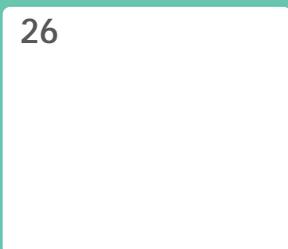
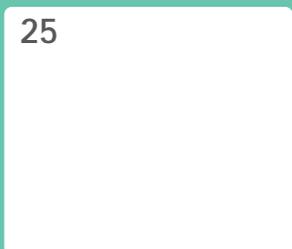
Semaine 2



Semaine 3



Semaine 4



Janvier

LES FONDAMENT'EAUX

L'eau, ressource illimitée ?

L'eau recouvre presque les trois-quarts (72%) de la surface de la Terre soit environ 1,4 milliards de km³ ! A l'échelle de la planète, la quantité d'eau reste la même. C'est donc une ressource naturelle limitée ! Seulement **1% de cette eau est disponible pour les êtres humains**, nous devons donc en prendre grand soin et l'économiser.

➔ L'eau nous appartient-elle ?

L'eau est un bien commun de l'humanité. Elle appartient à tous. C'est un élément indispensable à la vie sur Terre, chaque être humain doit pouvoir y accéder. 2,2 milliards d'êtres humains, soit un tiers de la population mondiale, n'ont toujours pas accès à l'eau potable et 4,4 milliards ne disposent pas d'assainissement (système pour traiter les eaux usées) fiable. Source : OMS - Organisation Mondiale de la Santé.

➔ Mais au fait, l'eau c'est quoi ?

L'eau est composée de trois atomes, 2 d'hydrogène et 1 d'oxygène.



Elle peut prendre trois formes différentes.



Gaz



Liquide

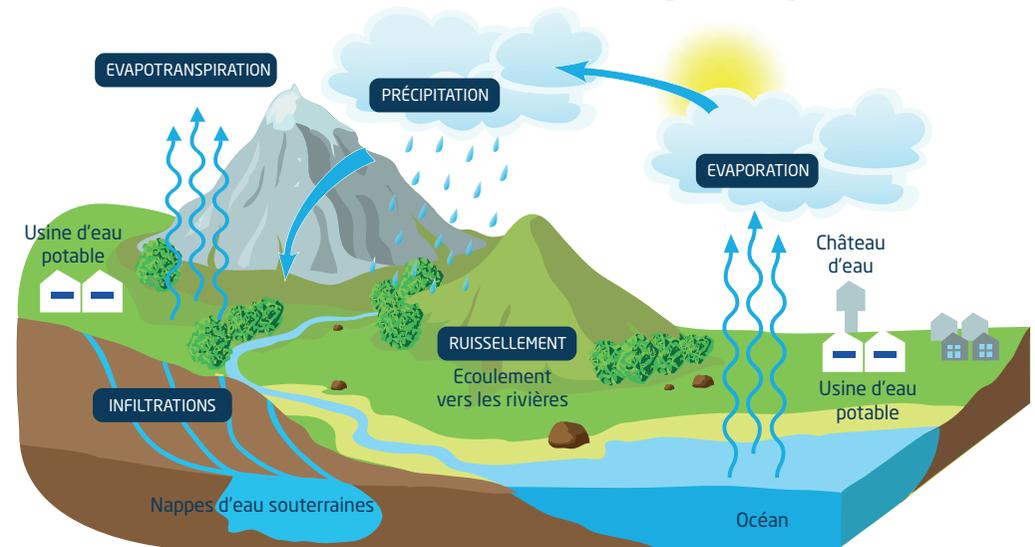


Solide



97 % d'eau salée
3 % d'eau douce
dont 2% de glaces et neiges et seulement 1% d'eau disponible : eaux de surface (lacs, fleuves, rivières) et souterraines.

Le grand cycle de l'eau



➔ La réglementation sur l'eau

Actuellement, c'est la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 qui définit le cadre de la protection de l'eau en France. Elle est issue d'une loi européenne : la Directive cadre sur l'eau de 2000.

Source : www.eaufrance.fr

➔ Attention, Police de l'Environnement !

Sur le terrain, plusieurs organismes ont un rôle de Police de l'Environnement (agents de l'office français de la biodiversité, gardes des réserves naturelles, etc.). Ils sont chargés de surveiller le territoire, sensibiliser les usagers, rechercher et constater les infractions. Plus d'infos : www.ofb.gouv.fr/nouvelle-aquitaine ; www.gironde.gouv.fr

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

Chaque année autour du 2 février est fêtée la signature de la convention internationale pour la protection des zones humides. Le Parc naturel régional Médoc et ses partenaires, réunis sous le nom des **Arpenteurs**, vous proposent deux semaines d'animations sur le thème de l'eau pour découvrir les zones humides du Médoc (sorties nature, conférences, expositions etc.) et célébrer cette année les 10 ans des JMZH en Médoc ! Plus d'infos www.pnr-medoc.fr



Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Semaine 5

1

2

3

4



5

6

7

Journée mondiale
des zones humides

Semaine 6

8

9

10

11



12

13

14

Semaine 7

15

16

17

18

19



20

21

Semaine 8

22

23

24

25

26

27



28



Février

EAU QUOTIDIEN : L'EAU VISIBLE

143 litres d'eau potable par jour. C'est ce qu'utilise chaque français.

C'est beaucoup ! De nombreux petits gestes du quotidien peuvent vous permettre d'économiser de l'eau.

C'est bon pour votre porte-monnaie, c'est bon pour votre environnement, c'est bon pour vous.

➔ Dans les toilettes

Équiper ses wc d'une chasse à double commande ou ajouter un "sac éco wc" (à l'opposé du système pour ne pas l'endommager).

Et pourquoi pas ? Adopter des toilettes sèches...

➔ Au jardin

► **Pour arroser** : utiliser des récupérateurs d'eau de pluie fabriqués, par exemple, à partir de barriques réformées.

www.jeconomiseleau.org

Récupérer l'eau froide de la douche avant l'arrivée de l'eau chaude dans un seau ou directement dans un arrosoir, ou encore celle qui a servi à nettoyer les légumes. Préférer des systèmes d'arrosage qui arrosent au pied de la plante ou l'arrosoir (le tuyau est plus gourmand en eau).

► **Pour éviter l'évaporation** : arroser plutôt le soir en été et installer du paillis.

► **Pour désherber** : eau de cuisson des pâtes, des pommes de terre ou du riz.

► **Couvrir son récupérateur d'eau** et vider les coupelles pour éviter la multiplication des moustiques.

➔ Dans la salle de bain

► **Sous la douche**, 10 à 20 L d'eau sont utilisés chaque minute... Alors pourquoi ne pas se chronométrer ? Une douche de 5 mn consommera entre 3 et 4 fois moins d'eau qu'un bain.

► **Éviter de laisser le robinet ouvert** au moment de la toilette (se laver les dents, les mains, se raser...) ou lorsque vous faites la vaisselle.

► **Investir dans des robinets réducteurs de débit**, des embouts spécifiques (mousseurs, aérateurs) ou des mitigeurs thermostatiques. Faire de même avec l'évier.



En utilisant un **mousseur** pour une douche avec une réduction du débit d'eau de 50 %, vous pouvez économiser jusqu'à 160 € par an (pour un prix moyen de l'eau à 3,70 € le m³).



Les bons gestes à appliquer, les équipements astucieux

(L = litre)

Chaque Français consomme
143 litres d'eau potable par jour



7 % pour la boisson
et la préparation des repas.

93 % pour l'hygiène
corporelle, les sanitaires,
la lessive, la vaisselle et
l'entretien de l'habitat.

Les hausses de la facture d'eau peuvent parfois venir de **petites fuites cachées** (Cf. octobre pour apprendre à détecter une fuite). Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 L/heure.



600
litres
par
jour
Consommation
d'une famille
de 4 personnes



120 L
Un robinet
qui goutte



600 L
Une chasse
d'eau qui fuit

Source : www.infoenergie-bfc.org

➔ Lave-vaisselle et lave-linge

Bien remplir le lave-vaisselle et le lave-linge avant de les faire fonctionner. Et inutile de rincer la vaisselle avant.

➔ Et pourquoi pas ?

Laver sa voiture sans eau... Il s'agit d'utiliser un produit d'entretien dédié et un chiffon doux (idéalement microfibre) à la place de l'eau. Soit une économie de 50 à 500 L d'eau selon le mode de lavage initial sans compter la pollution évitée... www.consoglobe.com

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Semaine 9

1

2

3

4

5

6



7

Semaine 10

8

9

10

11

12

13



14

Semaine 11

15

16

17

18

19

20

21



Semaine 12

22

23

24

25

26

27

28



Journée mondiale de l'eau

Semaine 13

29

30

31

Mars



LA VIE DANS L'EAU MAIS PAS QUE !

Il coûte 5 fois moins cher de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent gratuitement.



Le Médoc un territoire riche en biodiversité.

C'est un des éléments déterminants dans l'obtention du label "Parc naturel régional". C'est quoi la biodiversité ? C'est l'ensemble des êtres vivants (humains, animaux, plantes, bactéries, champignons, etc.) et les relations qu'ils ont entre eux et avec le milieu où ils vivent. www.lumni.fr (vidéo)

➔ Les zones humides, des zones utiles

Les zones humides assurent des fonctions essentielles pour de nombreuses espèces animales et végétales. Certaines espèces de poissons, d'oiseaux, d'amphibiens et de libellules se reproduisent exclusivement dans ces zones. Elles agissent comme des éponges, en stockant d'importantes quantités d'eau pendant les crues, ce qui ralentit leur avancée. Puis elles restituent l'eau stockée pendant les périodes de niveaux bas des eaux, l'étiage. Elles contribuent ainsi à protéger des inondations et des sécheresses les zones situées en aval. On y trouve des activités d'élevage, de chasse et de pêche qui participent à leur entretien.



Patrimoine paysager et culturel

Image de marque des territoires, amélioration du cadre de vie. Comme le **bocage du nord Médoc** avec ses haies de tamaris typiques et ses pâturages aux allures de far west aux alentours de Talais !



Activités touristiques et récréatives

Chasse, pêche, randonnée, activités de découverte, comme à la **lagune de Contaut à Hourtin** !



Éponge

Contribution à la prévention des inondations et à l'atténuation des conséquences des sécheresses, comme les **marais de l'arrière dune à Vendays-Montalivet** où se trouve la sphaigne, une mousse des tourbières qui peut retenir jusqu'à 20 fois son poids en eau !



Refuge Alimentation Reproduction

Se balader dans le **marais de Labarde** à la rencontre de la cistude d'Europe !

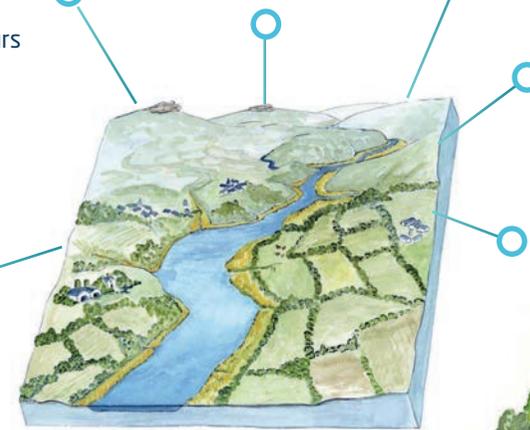
Filtre

Contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau, comme les prairies humides du **marais interviticole d'Arcins-Soussans**.



Unité de production biologique

Productions agricole, sylvicole, piscicole, conchylicole, comme la relance de l'**ostréiculture** depuis quelques années dans le nord Médoc !



Illustrations Bernadette Coleno pour le Conseil départemental du Finistère



Caloptéryx vierge

Loutre d'Europe

Cistude d'Europe

Salamandre

Drosera

Spatule blanche

Couleuvre à collier

Cuivré des marais

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Semaine 13



1

2

3

4 
Pâques

Semaine 14

5
Lundi de Pâques

6

7

8

9

10

11

Semaine 15

12 

13

14

15

16

17

18

Semaine 16

19

20 

21

22

23

24

25

Semaine 17

26

27 

28

29

30



Avril

L'EAU POUR TOUS, TOUS POUR L'EAU !

Le partage des eaux

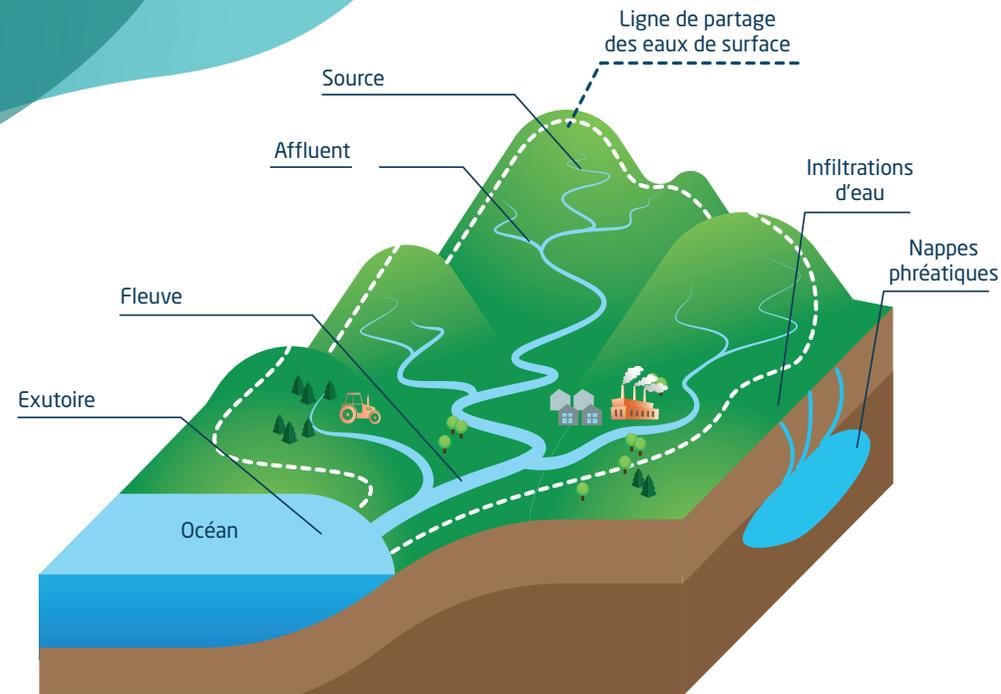
L'eau présente sur le Médoc, venant de la pluie, de sources, des rejets d'activités humaines (domestiques, agricoles, industriels...), des rivières et des marées, est gérée par des syndicats mixtes de bassin versant. Il existe cinq structures de ce type qui se partagent toute la presqu'île. Quatre des bassins versants se déversent dans l'estuaire, et un seul, celui des lacs, se déverse dans le Bassin d'Arcachon. Ainsi, chaque goutte d'eau qui tombe sur le Médoc finit indirectement dans l'océan Atlantique ou dans la nappe d'eau souterraine.

➔ Les bassins versants du Pnr Médoc



Le bassin versant est un espace où chaque goutte de pluie qui tombe termine dans le même cours d'eau.

Les syndicats de bassin versant gèrent la quantité d'eau en ouvrant ou fermant les écluses par exemple, mais également la qualité des milieux aquatiques en assurant des travaux, des contrôles et la surveillance sur les cours d'eau et les zones humides.



➔ Réglementation

Chaque propriétaire doit entretenir le cours d'eau ou le fossé sur son terrain. Plusieurs règles doivent être prises en compte. Il est recommandé de consulter la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM*) ou le syndicat de bassin versant de son territoire* avant de réaliser tout type de travaux. Il est interdit à tous de déverser des déchets, dont ses déchets verts (résidus de tonte, branches coupées...) dans la nature, et encore moins dans un cours d'eau ou un fossé, car cela peut gêner la circulation de l'eau et pourrait polluer. * Retrouvez ces contacts en pages centrales.

➔ La gestion des risques

Si la circulation d'un cours d'eau en milieu urbain est perturbée par un obstacle imprévu, l'eau peut s'accumuler à cet endroit, déborder de son lit et inonder les habitations autour. Ces phénomènes sont amplifiés lorsque plusieurs paramètres interviennent en même temps (pluies, vent, marées hautes...) notamment en bord d'estuaire et cela peut provoquer de nombreux dégâts. C'est pourquoi les syndicats de bassin versant veillent au bon fonctionnement des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides) pour anticiper au mieux ces événements et les atténuer voire les éviter. Il est possible de connaître les prévisions pour les crues sur le site www.vigicrues.gouv.fr

Lundi

Mardi

Mercredi

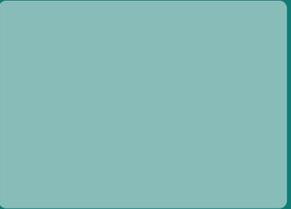
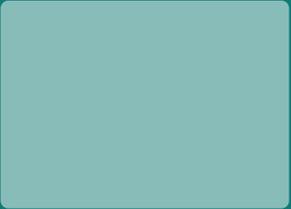
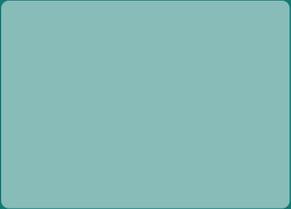
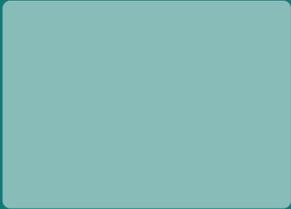
Jeudi

Vendredi

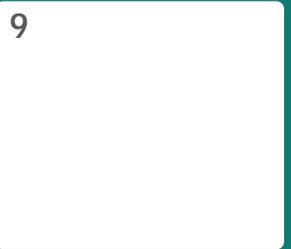
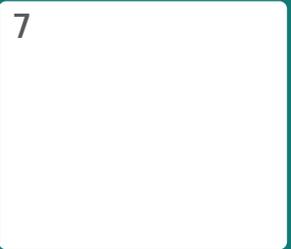
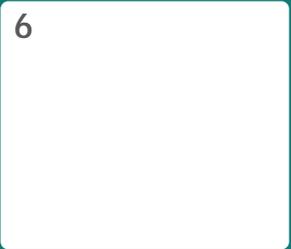
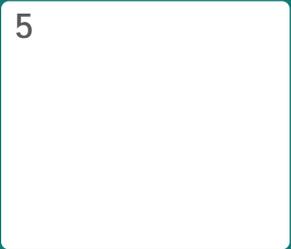
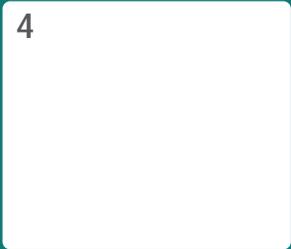
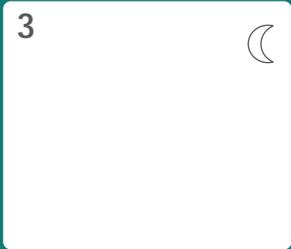
Samedi

Dimanche

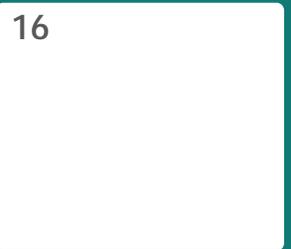
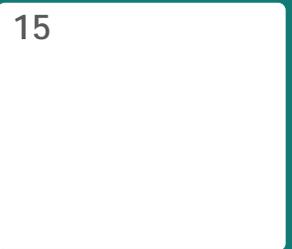
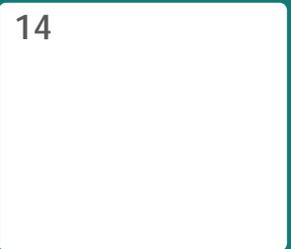
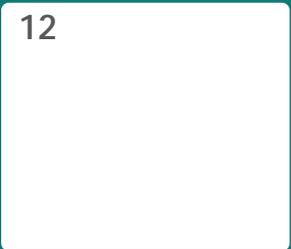
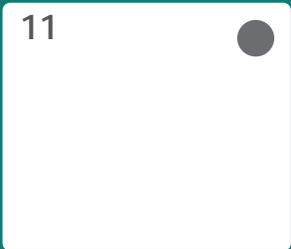
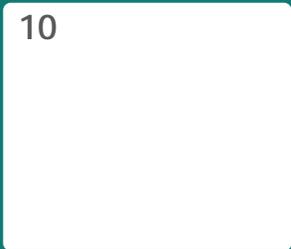
Semaine 17



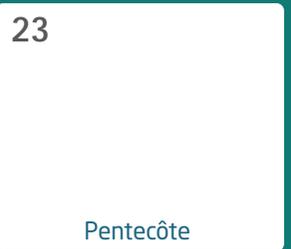
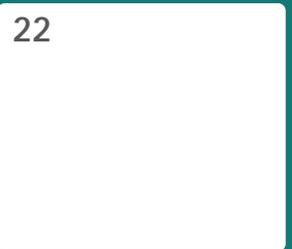
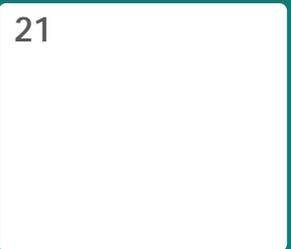
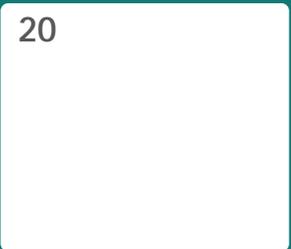
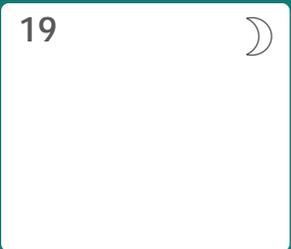
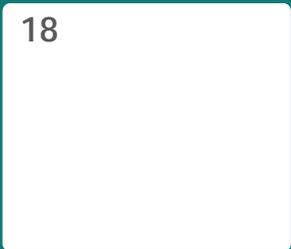
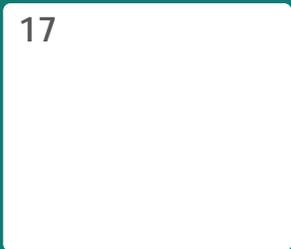
Semaine 18



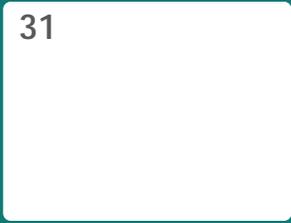
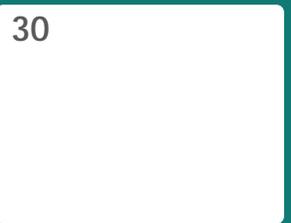
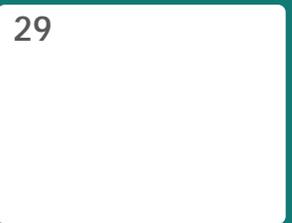
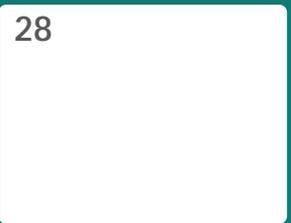
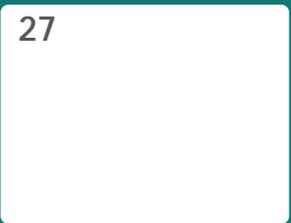
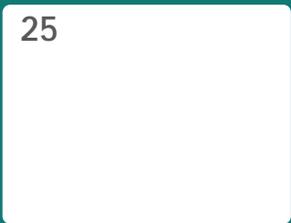
Semaine 19



Semaine 20



Semaine 21



Mai

EAU SANTÉ ? À LA TIENNE !

Il est vital de boire suffisamment d'eau pendant la journée car notre corps en a besoin pour compenser les pertes liées à la transpiration, à l'urine, à la respiration (quand on respire, de l'eau s'échappe du nez, c'est la buée qu'on voit quand il fait froid !).

L'eau aide le corps à éliminer les déchets, à maintenir la température à 37°C, à transporter les éléments minéraux nécessaires à son bon fonctionnement... Et dès que le corps manque d'eau, tout cela fonctionne moins bien.

Notre corps a besoin d'environ 3,5 litres d'eau par jour pour compenser ses pertes !

Il faut donc boire l'équivalent d'une grande bouteille (environ 1,5 L) d'eau par jour, en complément de l'eau que l'on va trouver dans sa nourriture et des boissons « classiques » telles que le café, le thé ou les infusions.

Il ne faut pas attendre d'avoir une sensation de soif mais plutôt consommer de l'eau tout au long de la journée surtout lorsqu'il fait chaud et pour les personnes fragiles (personnes âgées et jeunes enfants).

LE COIN DES IDÉES REÇUES

FAUX

La bière ça désaltère.

L'alcool déshydrate

car il donne envie d'aller plus souvent aux toilettes et donc on élimine plus d'eau !

FAUX

Les sodas et autres jus et boissons énergisantes hydratent.

Ils contiennent

des sucres et n'apportent que très peu d'eau !

FAUX

Je peux boire l'eau chaude du robinet.

Elle a stagné à température élevée dans les tuyaux et peut contenir beaucoup de bactéries. Il est donc conseillé d'utiliser de l'eau froide que l'on fera chauffer par la suite pour les thés et autres infusions notamment.

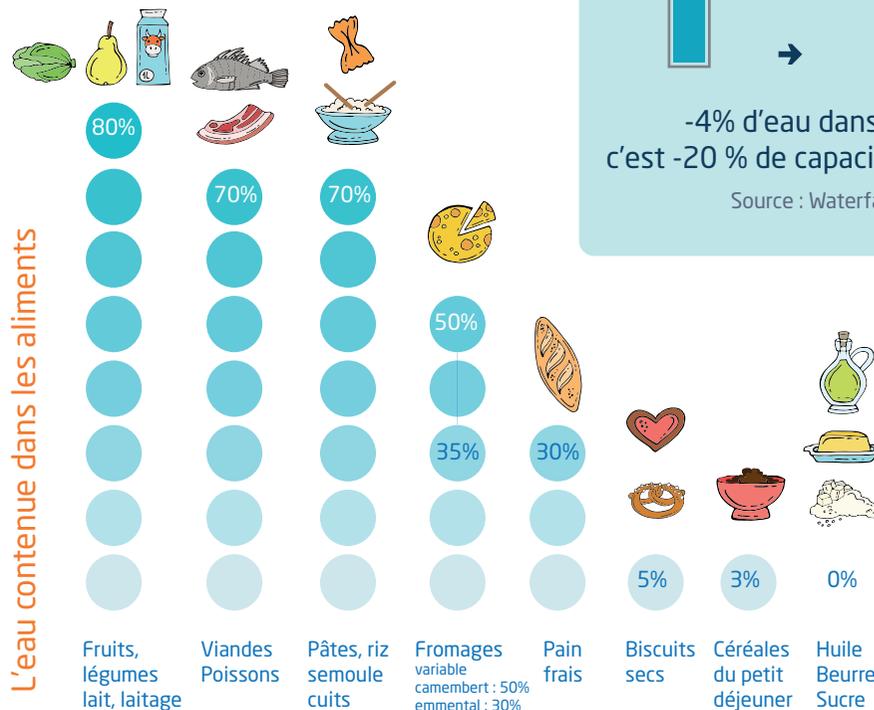
FAUX

Boire de l'eau glacée rafraîchit quand il fait chaud.

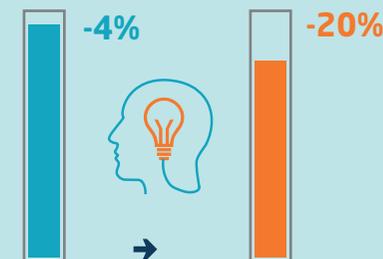
Le cerveau reçoit une fausse information et arrête les mécanismes de lutte contre la chaleur (ex : arrêt de la transpiration et donc de la régulation de la température du corps).

Boire de l'eau tempérée voire tiède désaltère et hydrate efficacement.

Astuce : aromatiser votre eau avec quelques gouttes de citron, des feuilles de menthe ou de verveine, des fruits frais (melon, pastèque...).



Notre corps contient 65% d'eau



-4% d'eau dans le corps c'est -20 % de capacités du cerveau

Source : Waterfamily.org

Source : Waterfamily.org

INSOLITE

Boire trop d'eau d'un seul coup n'est pas non plus bon pour la santé et peut même être dangereux (si on boit plus de 5 litres en moins d'une heure) car notre corps ne peut plus gérer cette abondance et cela peut entraîner des problèmes de santé voire des malaises.

QUI
SUIS-JE ?

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

RENDEZ-VOUS
AU MOIS DE SEPTEMBRE
POUR VÉRIFIER
VOTRE RÉPONSE

RECONNAÎTRE LES ESPÈCES REMARQUABLES RELIER LA PHOTO AU NOM

DROSERA

"Je suis une plante carnivore !"

CUIVRÉ DES MARAIS

"Je vis dans les prairies !"

CALOPTÉRYX VIERGE

"Je vis près des rivières !"

CISTUDE D'EUROPE

"Je suis la seule tortue d'eau douce de France !"

RAINETTE

"J'ai des ventouses au bout des doigts !"

FRITILLAIRE PINTADE

"Je suis tachetée comme... une pintade !"



QUELLE QUANTITÉ D'EAU ?

QUELLE EST LA QUANTITÉ D'EAU NÉCESSAIRE
POUR PRODUIRE...



UN JEAN



UN TEE-SHIRT
EN COTON



UNE BOUTEILLE D'EAU



UN SMARTPHONE

RENDEZ-VOUS
AU MOIS D'AVRIL
POUR VÉRIFIER VOTRE RÉPONSE

A VOS
COULEURS!



NOMS D'ICI

TERMES LOCAUX (SOUVENT ISSUS DU GASCON
MÉDOCAIN ET DU VOCABULAIRE DES LANDES
DE GASCOGNE) LIÉS À L'EAU

- | | | | |
|---|-------------|----|---|
| A | Jalle | 1 | Petite rivière médoquine |
| B | Palus | 2 | Rivière médoquine |
| C | Rebeca | 3 | Prairies bocagères humides |
| D | Jalère | 4 | Canard colvert |
| E | Guardarriu | 5 | Vanneau huppé |
| F | Craste | 6 | Partie d'un cours d'eau
qui est à sec à marée basse |
| G | Estey | 7 | Petite étendue d'eau douce
au milieu des pins |
| H | Chenal | 8 | Martin pêcheur, "qui garde
les rivières" |
| I | Piga Marina | 9 | Pêcheur |
| J | Pescaire | 10 | Bécassine des marais |
| K | Guit | 11 | Principale voie
d'écoulement de l'eau qui
s'évacue en fonction de la
marée |
| L | Lagunes | 12 | Terres gagnées sur
l'estuaire, drainées et
cultivées |
| M | Mattes | 13 | Fossé d'écoulement des
eaux (principalement dans
la forêt de pins) |

REPONSES : A - 2 / B - 3 / C - 10 / D - 1 / E - 8 / F - 13
G - 6 / H - 11 / I - 5 / J - 9 / K - 4 / L - 7 / M - 12

Plus de jeux sur www.zones-humides.org
Les zones-humides en BD www.ramsar.org

CONSULTEZ AUSSI
LE MOIS D'AVRIL



LA DURÉE DE VIE DES DÉCHETS DANS LA NATURE...



- Pile au mercure** : 200 ans
- Couche jetable** : 400 à 450 ans
- Serviette ou tampon hygiénique** : 400 à 450 ans
- Sac en plastique** : 450 ans

de 200 à 450 ans

de 13 à 100 ans

- Mégot de cigarette** : de 1 à 5 ans
- Ticket de bus** : environ 1 an
- Gant ou chaussette en laine** : 1 an
- Papier de bonbon** : 5 ans
- Chewing-gum** : 5 ans



- Canette en acier** : 100 ans
- Canette en aluminium** : de 10 à 100 ans
- Pneu en caoutchouc** : 100 ans
- Briquet plastique** : 1 siècle
- Planche en bois (peinte)** : 13 à 15 ans
- Boîte de conserve** : 50 ans
- Récipient en polystyrène** : 50 ans



de 1 à 10 ans

de
1 mois
à 1 an

- Papier toilette** : 2 semaines à 1 mois
- Trognon de pomme** : 1 à 5 mois
- Mouchoir en papier** : 3 mois
- Pelure de fruit** : de 3 à 6 mois
- Papier journal** : de 6 à 12 mois
- Brique de lait** : jusqu'à 5 mois
- Allumette** : 6 mois
- Journal (quotidien)** : 3 à 12 mois



LES DÉCHETS MARINS

Ce sont les déchets présents dans l'environnement marin. 80 % des déchets marins proviennent des activités à terre. Ce sont des déchets qui ont gagné la mer ou qui y ont été jetés. Ils sont de nature et de taille très diverses : mégots, sacs plastiques, cotons-tiges, emballages plastiques, granulés de plastique, filets et équipements de pêche, etc.

La part des plastiques représente 75 % des déchets marins dont 40 à 50 % de sacs plastiques.
www.ecologie.gouv.fr/dechets-marins

Un litre d'huile de vidange

d'une durée de vie comprise entre 5 et 10 ans
peut recouvrir une surface de 1.000 m² et empêcher l'oxygénation de l'eau et perturber la faune et la flore pendant plusieurs années.

VOS CONTACTS

S'informer sur la gestion de l'eau en Médoc

Bonnes pratiques, réglementation, etc.

➔ Les services de l'État

Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) - 05 56 93 30 33

www.gironde.gouv.fr, ddtm@gironde.gouv.fr

➔ Les syndicats de bassins versants

➔ Syndicat mixte du bassin versant (SMBV) Pointe Médoc : 2 place Brigade Carnot 33 590 Saint-Vivien-de-Médoc
05 56 09 40 10,

➔ SMBV Centre Médoc Gargouilh : 19 rue du Maréchal Juin 33 250 Pauillac - 05 56 59 05 39,

➔ SMBV Jalles de Castelnaud et du Cartillon : Mairie d'Arcins 4 route de Pauillac 33 460 Arcins - 05 56 58 93 90,

➔ SMBV Artigue et Maqueline : 1 place de la République 33 460 Macau - 05 57 88 00 92,

➔ Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondins (SIAEBVELG)
2A rue de la Poste 33 121 Carcans - 05 57 70 10 57, www.lacsmedocains.fr

Etre informé et accompagné pour réduire ses consommations en eau et en énergie J'ai besoin d'informations, d'accompagnement... A qui m'adresser ?

➔ Les Espaces info économie d'eau (EIEE)

Comme les espaces infos énergie, ce sont des points d'informations sur la ressource en eau et la maîtrise des consommations. Vous pouvez les contacter par téléphone ou mail, ou les rencontrer sur rendez-vous ou lors de leurs permanences :

➔ Conseil et expertise au service de l'eau (CESEAU) : 05 56 56 29 58, contact@ceseau.org, www.ceseau.org

➔ Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ) : 05 57 95 09 59, eiee@creaq.fr, www.creaq.org

➔ Centre de ressource d'écologie pédagogique de Nouvelle-Aquitaine (CREPAQ) : 05 35 54 26 97, contact@crepaq.org,
www.crepaq.org

➔ Solidarité Habitat Gironde : 05 56 33 88 70, infoenergie33@soliha.fr, www.gironde.soliha.fr

➔ Association Terre & Océan : 05 56 34 49 77, contact@terreetocean.fr, www.terreetocean.fr

Et aussi trouver des conseils et informations pratiques sur le site "Jeconomiseleau" : www.jeconomiseleau.org

Les collectivités peuvent s'adresser directement au SMEGREG (Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde) : 05 57 01 65 65, contact@smegreg.org, www.smegreg.org

➔ Se faire accompagner

Les conseillers FAIRE sont à votre disposition pour vous aider à diminuer vos consommations d'énergie. Ils vous donneront des conseils sur mesure, gratuitement et en toute objectivité. Pour prendre rendez-vous avec un conseiller dans l'espace d'information le plus proche de chez vous et être accompagné dans votre projet : 0 808 800 700 ou www.faire.gouv.fr

➔ Plus d'infos pour réduire ses consommations en énergie

➔ Agence de la transition écologique : www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr ou www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques

➔ Agence locale énergie climat : www.alec-mb33.fr

Se divertir, prendre l'air

➔ De nombreuses fédérations proposent des activités en lien avec l'eau

➔ Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques :

www.peche33.com

➔ Fédération départementale des chasseurs de Gironde : www.chasseurs33.com

➔ Fédération française de randonnées : www.ffrandonnee.fr

➔ Fédération française de voile : www.ffvoile.fr

➔ Fédération française de natation : www.ffnatation.fr

➔ Comité départemental de surf en Gironde : www.surfingcomite33.com

➔ Comité départemental de la Fédération française d'Etudes et de Sports Sous-Marins : www.plongee-gironde.org

➔ Comité régional de canoë kayak : www.canoë-nouvelle-aquitaine.fr

➔ Des idées de sorties et cartes de balades dans le Pnr Médoc

➔ Médoc tourisme :

www.medoc-tourisme.com/fr/publications

➔ Réserve naturelle nationale de l'Étang de Cousseau : www.site.sepanso.org/RNN_Etang-Cousseau

➔ Réserve naturelle nationale des Dunes et Marais d'Hourtin :

www.medoc-atlantique.com

➔ Lagune de Contaut à Hourtin : www.medoc-atlantique.com

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Semaine 22

1

2



3

4

5

6

Semaine 23

7

8

9

10



11

12

13

Semaine 24

14

15

16

17

18



19

20

Semaine 25

21

22

23

24



25

26

27

Semaine 26

28

29

30



Juin

TOUS À L'EAU !

Pour notre plus grand plaisir, le Médoc offre de nombreuses activités liées à l'eau.

Vous voulez en savoir plus ? Contactez la fédération qui vous intéresse.
(voir les contacts en pages centrales)



Découverte



Pique nique



Pêche



Voile



Pédalo



Surf



Plongée



Baignade



Kite surf



Stand Up Paddle



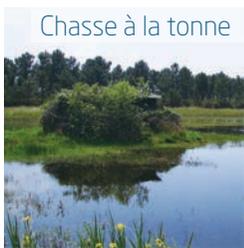
Canoë



Surfcasting



Marche



Chasse à la tonne



Natation



Observation

➔ Pour en profiter longtemps, continuons à protéger ces lieux naturels remarquables !

Si le Médoc a obtenu le label Pnr ce n'est pas un hasard ! Nous sommes nombreux à partager l'eau pour ces différentes activités. Respectons les consignes pour chacune d'entre elles. Chaque geste a son importance, il est multiplié par le nombre de personnes qui le fait.

Vous aussi vous pouvez agir sur la qualité des eaux en choisissant les **produits que vous allez mettre sur votre corps** : crème solaire, maquillage, protection contre les moustiques. Privilégiez ceux avec un label.



➔ Surfer et ramasser les déchets

Le « trashbag », vous connaissez ? C'est un sac à déchets qui se noue au mollet ou à la taille afin de ramasser les débris retrouvés lors d'une session de surf ou de plongée. Présentation par Manon Fernet : www.youtube.com



Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Les mégots de cigarettes sont la principale source de pollution des océans.

Alors ne jetez pas votre mégot dans la nature ! Il faut savoir que chaque personne risque une amende de 68€ si elle jette un mégot à terre. Source www.cieau.com



Source : ALEA Art Littoral Environnement Médoc

#ramasser #protèger #conserver #profiter

Lundi

Mardi

Mercredi

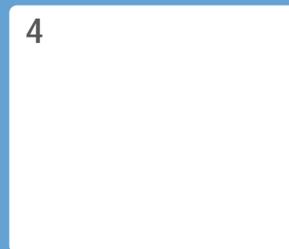
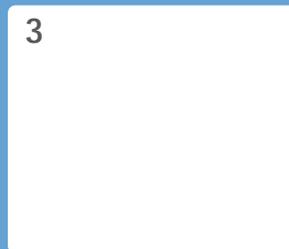
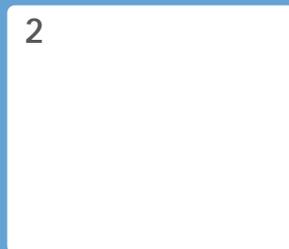
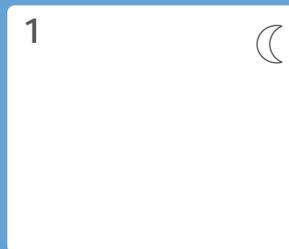
Jeudi

Vendredi

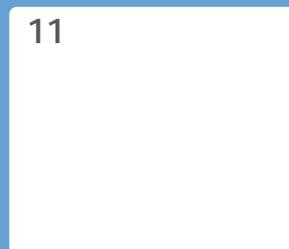
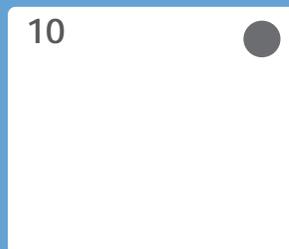
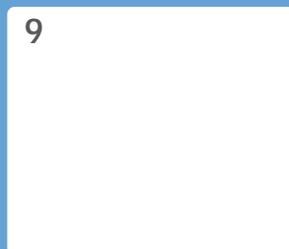
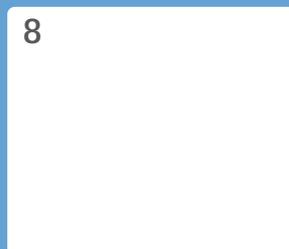
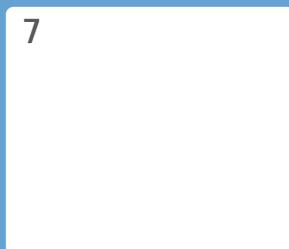
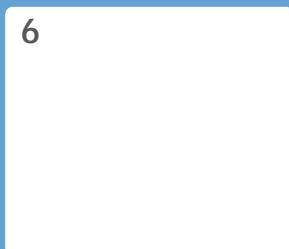
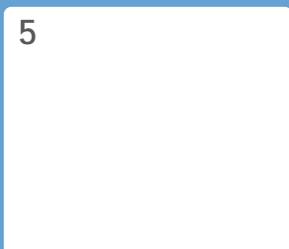
Samedi

Dimanche

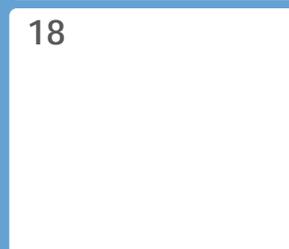
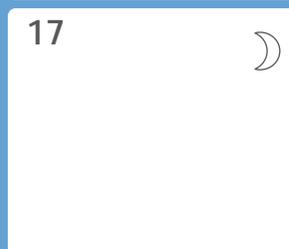
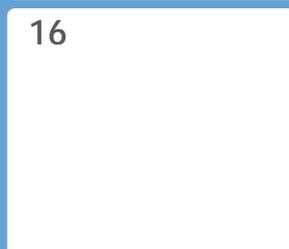
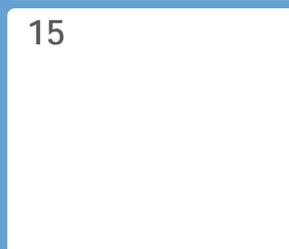
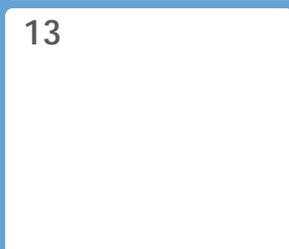
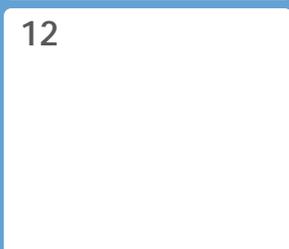
Semaine 26



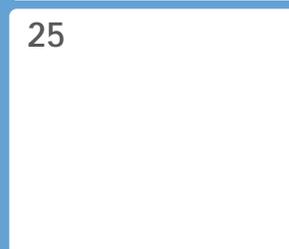
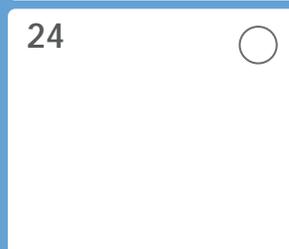
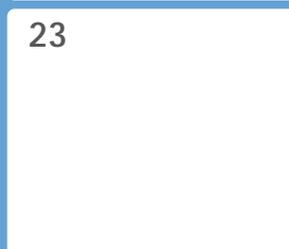
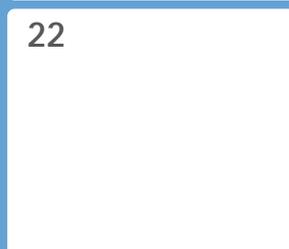
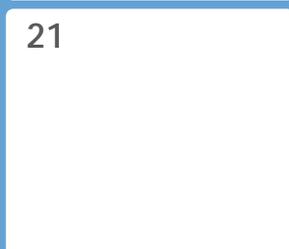
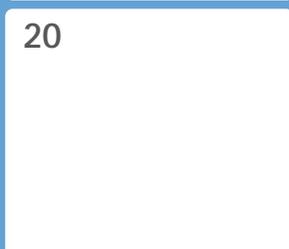
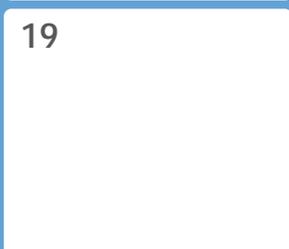
Semaine 27



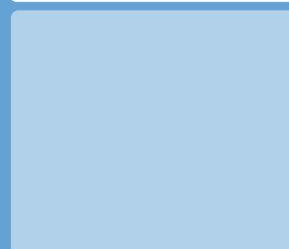
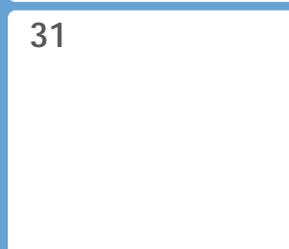
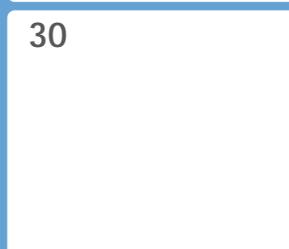
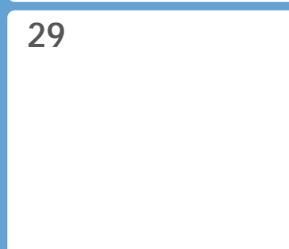
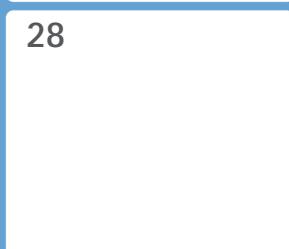
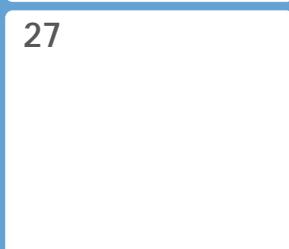
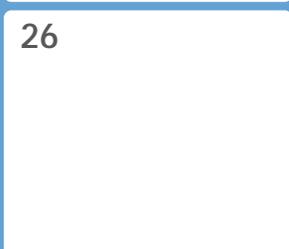
Semaine 28



Semaine 29



Semaine 30



Juillet

TOUS À L'EAU ! EN SÉCURITÉ...

Chacun peut connaître en temps réel la qualité des eaux de baignade en consultant le site du ministère de la santé : <http://baignades.sante.gouv.fr>
<http://www.lacsmedocains.fr/baignades.html>

➔ Quelques conseils de sécurité

L'eau est un milieu qui demande à l'homme de s'adapter, de faire attention.

Ne quittez jamais des yeux vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau et ne les laissez jamais seuls dans l'eau.

Évitez de vous baigner après un repas copieux.
Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Ne surestimez pas votre niveau de natation.

Entrez de manière progressive dans l'eau, particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil.

Tenez compte de votre forme du moment.

Équipez vos enfants de brassards ou d'un maillot de bain à flotteurs.

Respecter la couleur des drapeaux et utiliser les zones de baignade surveillées

 Drapeau vert
Baignade surveillée et sans risques particuliers

 Drapeau jaune orangé
Baignade dangereuse mais surveillée

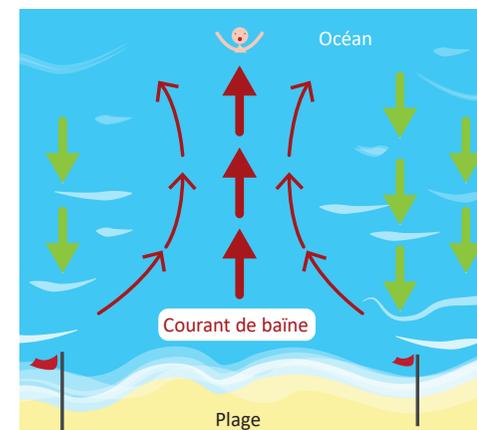
 Pas de pavillon sur le mât
Le public se baigne à ses risques et périls

 Drapeau rouge
Interdiction de se baigner



"Il n'y a pire eau que l'eau qui dort": la baïne !

Si vous êtes pris dans un courant de baïne, n'essayez pas de revenir à votre point de départ.
Ne lutez pas, vous ne feriez que vous épuiser. Laissez-vous porter par le courant qui vous ramènera plus loin sur la plage.



➔ Pour se baigner en toute sécurité, apprenons tous à nager !

Renseignez-vous sur les dispositifs existants, comme "J'apprends à nager", "Aisance aquatique", «Objectif nage» l'été. Courriel : contac@ffnatation33.org

Site : www.gironde.fr/objectif-nage

Consultez le *Guide des loisirs nautiques en mer et des loisirs nautiques en eau douce* ou encore le *Guide de sécurité des piscines privées* sur www.solidarites-sante.gouv.fr



Certaines **anciennes gravières** sont aujourd'hui aménagées en lieux de balade et de pêche (Avensan, Ludon-Médoc, Le Pian-Médoc, Parempuyre, etc.) ou même de téléski (base nautique d'Avensan).
En dehors de ces lieux dédiés à la détente, les anciennes gravières présentent des dangers et leur accès est souvent interdit.



En eau douce, pensez à protéger vos plaies avec un pansement étanche (risques d'infections bactériennes).

Lundi

Mardi

Mercredi

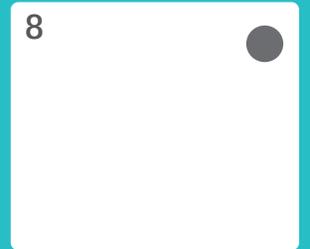
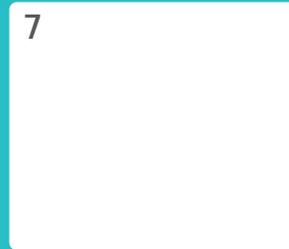
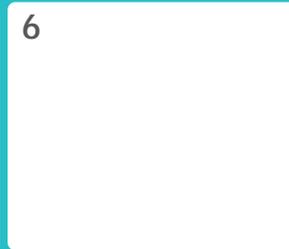
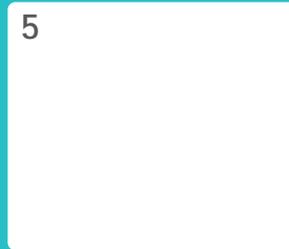
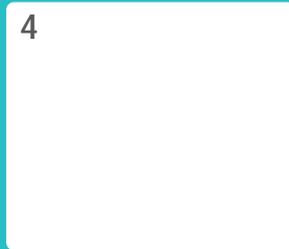
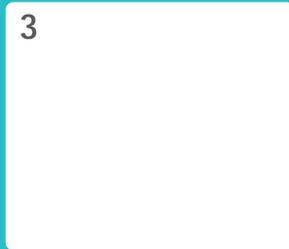
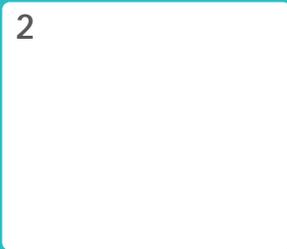
Jeudi

Vendredi

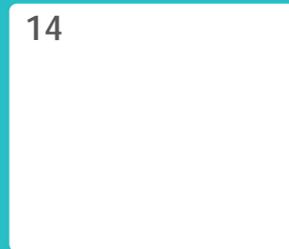
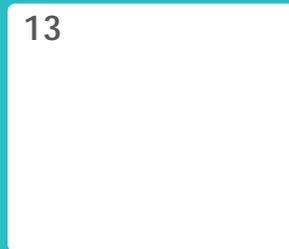
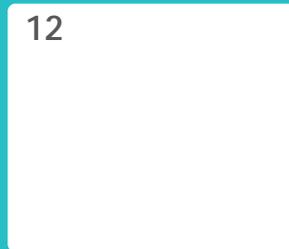
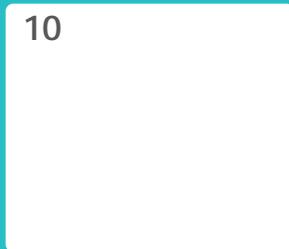
Samedi

Dimanche

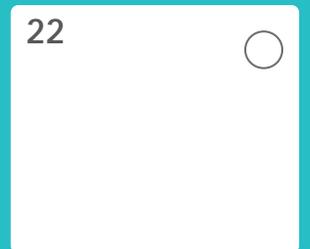
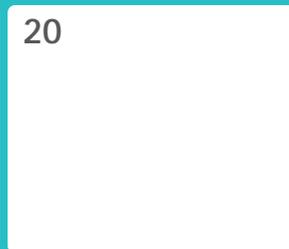
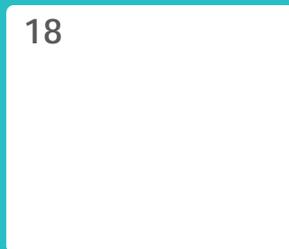
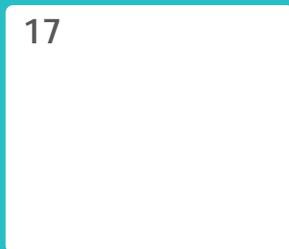
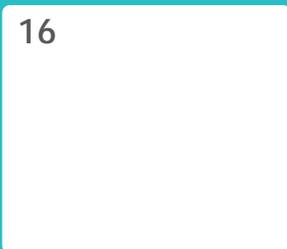
Semaine 31



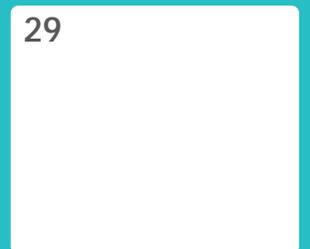
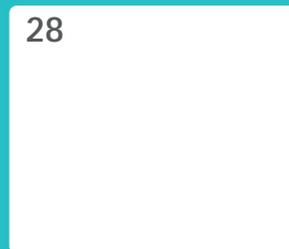
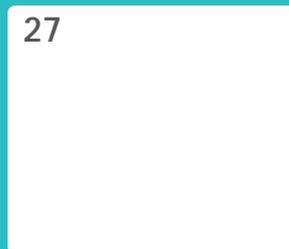
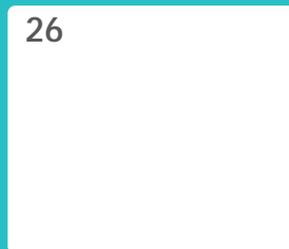
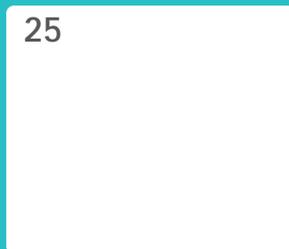
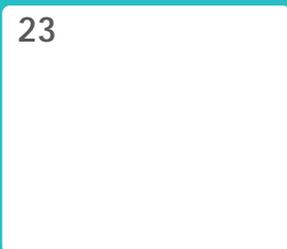
Semaine 32



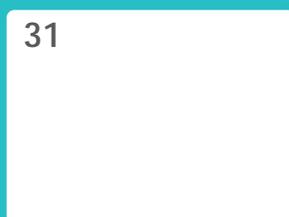
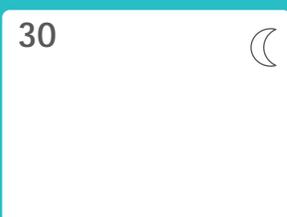
Semaine 33



Semaine 34



Semaine 35



Août

EAU QUOTIDIEN : L'EAU CACHÉE

Vous souhaitez calculer votre empreinte sur l'eau, c'est-à-dire votre consommation d'eau + les pollutions qui y sont liées ? C'est ici : www.empreinteH2O.com

Pour produire et apporter jusqu'à nous tout ce que nous achetons, mangeons, utilisons et jetons, il faut de l'eau ! C'est l'eau que nous consommons sans le savoir à travers notre alimentation, nos objets et nos actions.

www.waterfamily.org

1 paire de chaussures en cuir = 8 000 L* d'eau.

1 paquet de chips de pomme de terre = 185 L d'eau

1 tee-shirt en coton = 2 000 L d'eau

1 tasse de café = 140 L d'eau nécessaires pour cultiver, récolter, torréfier, transformer, emballer et transporter les grains de café.

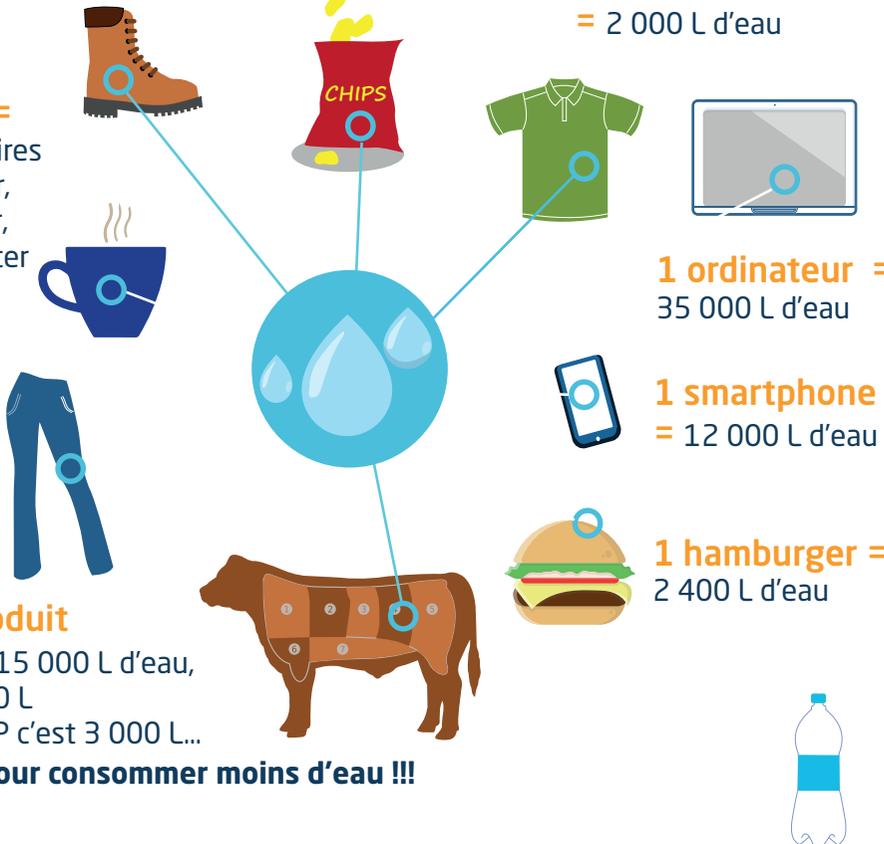
1 jean = 11 000 L d'eau

1kg de boeuf produit dans le monde c'est 15 000 L d'eau, en France c'est 7 500 L et un boeuf local AOP c'est 3 000 L...

Consommer local pour consommer moins d'eau !!!



Pour fabriquer et remplir une bouteille d'1 L d'eau en plastique, il faut 100 ml de pétrole et 2 L d'eau. Alors préférez l'eau du robinet !



➔ L'eau est précieuse, les agriculteurs le savent

et agissent en Médoc. Ceux qui irriguent les cultures, utilisent au plus juste la ressource en eau en lien avec les syndicats de bassin versant. Ils déploient des solutions techniques : suivi au quotidien des besoins des plantes, sondes dans les sols pour mesurer l'eau disponible, pilotage par des matériels de grande précision, conseils indépendants...

Sur le bassin versant des lacs médocains, on estime que l'irrigation pour les grandes cultures utilise de l'ordre de 2% des ressources en eau de la nappe phréatique. On observe qu'elle se recharge naturellement tous les ans (notamment grâce aux pluies).

➔ Nos décisions individuelles quotidiennes

peuvent sembler petites, mais lorsqu'elles s'additionnent, elles peuvent avoir un impact considérable comme :

- le tri des déchets,
- la réutilisation des articles lorsque cela est possible,
- l'utilisation de moins de sacs en plastique et de serviettes en papier,
- l'achat local,
- l'achat de seconde main (localement...)

Et pourquoi pas ? Plutôt que de jeter : louons, vendons ou donnons !

➔ En Médoc, on se mobilise

pour favoriser les achats locaux. Il suffit de regarder autour de soi pour s'apercevoir qu'on peut trouver : services, alimentation, objets, créations, activités, savoir-faire... à proximité. Cela permet de réduire de manière forte la consommation d'eau, la pollution, les dépenses énergétiques et de contribuer à la vitalité du territoire !

« C'est décidé, je consomme Médoc »

Retrouvez également le *Guide des producteurs du Médoc* en vente directe sur le site www.pnr-medoc.fr



Lundi

Mardi

Mercredi

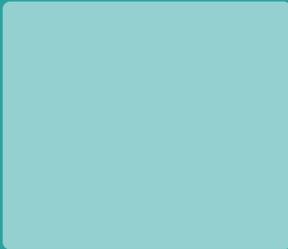
Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Semaine 35



1

2

3

4

5

Semaine 36

6

7 

8

9

10

11

12

Semaine 37

13 

14

15

16

17

18

19

Semaine 38

20 

21

22

23

24

25

26

Semaine 39

27

28

29 

30



Septembre

EAU POTABLE : C'EST DANS LES TUYAUX !

➔ Qu'y a-t-il dans un verre d'eau potable ?



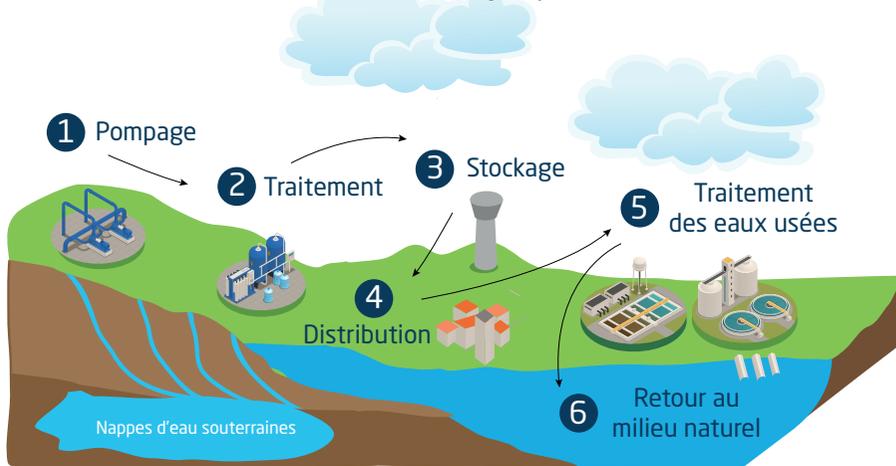
Sels minéraux : calcium, magnésium, potassium, chlore (traitement), etc.
Oligo-éléments : fluor, cuivre, fer, silicium, manganèse, zinc, etc.
pH = 7

Si vos tuyaux contiennent du **plomb** (maison construite avant 1950), votre eau peut en avoir des traces. Il est conseillé de les remplacer.
Sources : www.cieau.com

Ouvrir le robinet d'eau est un geste que nous réalisons tous les jours. **Avant d'arriver jusqu'à nous, l'eau suit un parcours complexe**, rendu possible par tout un réseau artificiel, de son prélèvement dans le milieu naturel à notre verre !

➔ D'où vient l'eau que je bois ?

L'eau que nous buvons provient du milieu naturel. En Gironde, elle est pompée par des forages dans les nappes d'eau souterraines à grande profondeur. L'eau est ensuite rendue potable par différents traitements avant d'être acheminée jusqu'à nos robinets.



➔ Le prix moyen de l'eau (pour 1,5 L/jour)

Eau du robinet

0,003 €/L = **2€/an**

Eau de source

0,20 €/L = **110€/an**

Eau minérale

0,40 €/L = **219€/an**

Sources : www.quechoisir.org

➔ Qui s'occupe de l'eau potable ?

Le maire (ou le président de la Communauté de communes) a la responsabilité de la distribution de l'eau potable et de son assainissement. Il est accompagné d'établissements publics pour les contrôles de qualité.



Un château d'eau sert à stocker l'eau dans de grandes cuves en hauteur afin de donner de la pression pour continuer à nous approvisionner en cas de problèmes sur le réseau. www.cieau-tout-savoir-sur-l-eau.com

➔ La facture d'eau

Notre facture d'eau comprend le paiement de différents services permettant d'avoir de l'eau potable chez soi 24h/24h. Pour s'informer sur la qualité de l'eau sur sa commune : www.orobnat.sante.gouv.fr ou sur le bulletin de l'Agence Régionale de Santé envoyé une fois par an avec sa facture d'eau.

➔ Comment savoir si j'ai une fuite chez moi ?

1 - Fermer tous les robinets 2 - Noter les chiffres du compteur
3 - Attendre au moins 2 heures 4 - Noter à nouveau les chiffres du compteur qui doivent être les mêmes. S'ils sont différents, une fuite est possible. Réparer sans attendre.

➔ Et pour un puits ou un forage ?

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un puits ou un forage doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie (au moins 1 mois avant le début des travaux). Ils ne doivent pas être raccordés au réseau public pour éviter tout risque de pollution du réseau d'eau potable. L'eau d'un puits ou d'un forage n'est pas considérée comme « potable ». Pour s'assurer de sa qualité et de l'absence de risques pour sa santé, il est nécessaire de la faire analyser régulièrement dans un laboratoire agréé par le ministère de la Santé.
Sources : www.service-public.fr ; www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr ; www.ecologie.gouv.fr

Lundi

Mardi

Mercredi

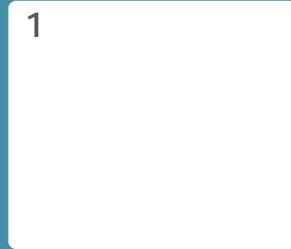
Jeudi

Vendredi

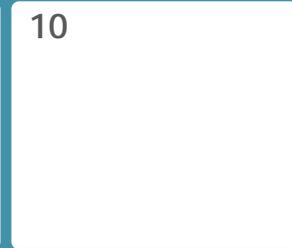
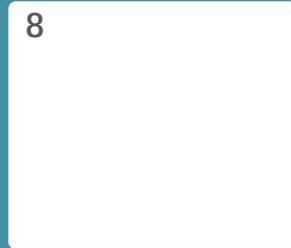
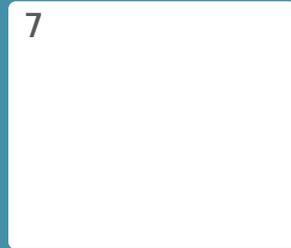
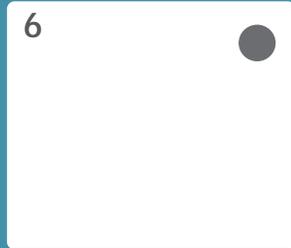
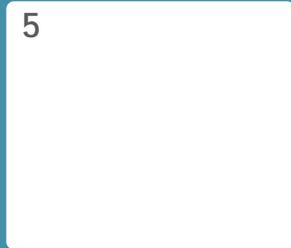
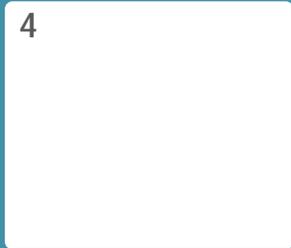
Samedi

Dimanche

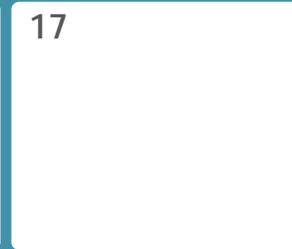
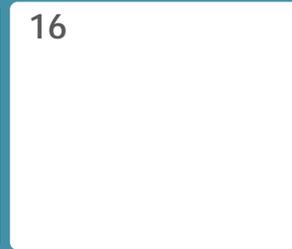
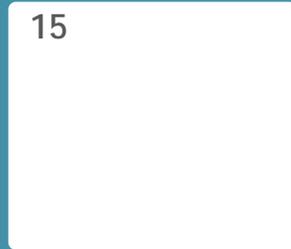
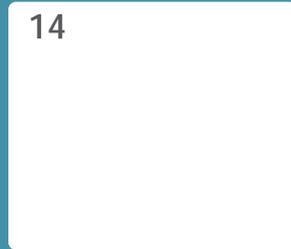
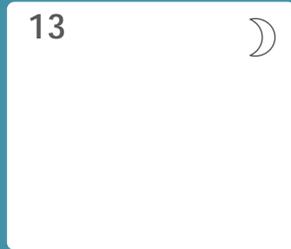
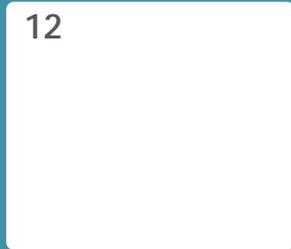
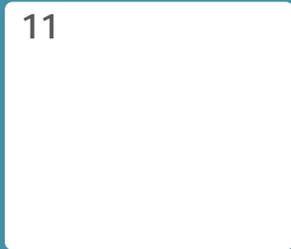
Semaine 39



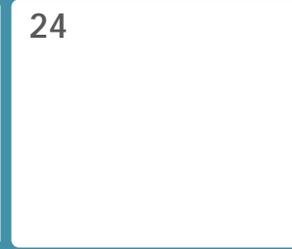
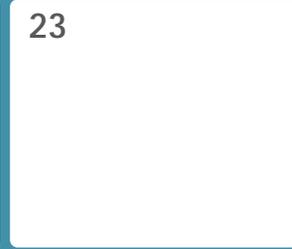
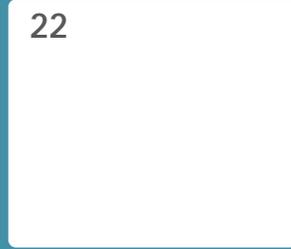
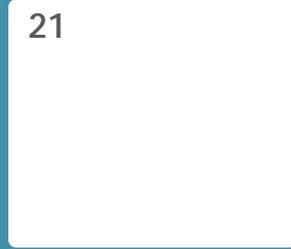
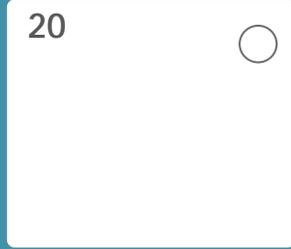
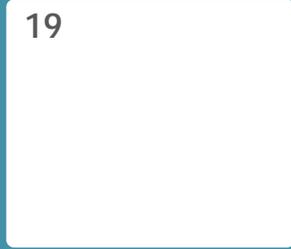
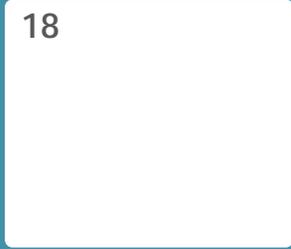
Semaine 40



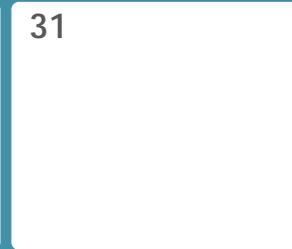
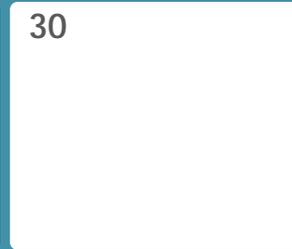
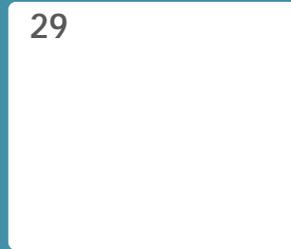
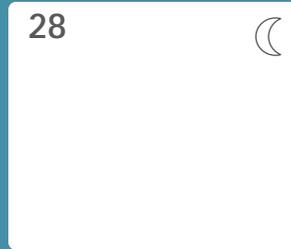
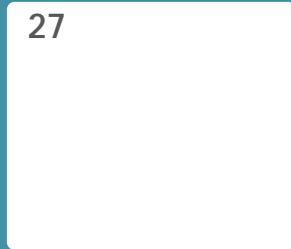
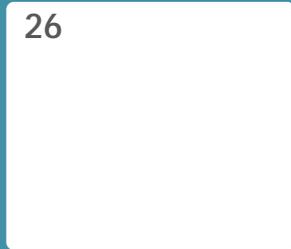
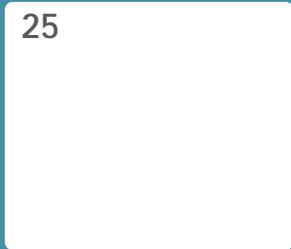
Semaine 41



Semaine 42



Semaine 43



Octobre

ET LES EAUX USÉES ?

➔ **Je ne jette pas
« tout à l'égout » !**

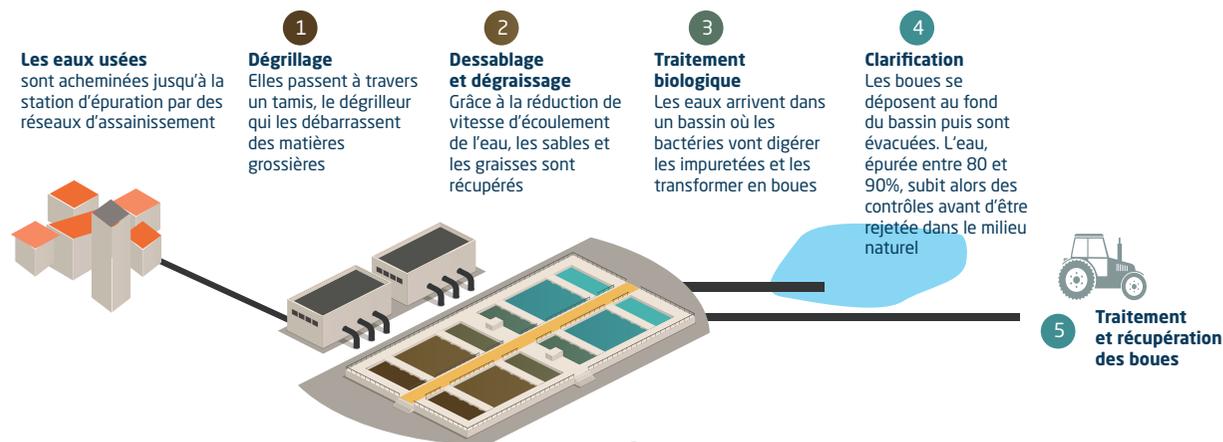
➔ **Que devient l'eau qui part dans l'évier ?**

Toute l'eau utilisée dans une maison est évacuée vers un réseau d'assainissement (système pour traiter les eaux usées) où elle sera en partie traitée puis rejetée dans le milieu naturel.

➔ **Assainissement collectif... ou pas**

Selon son lieu d'habitation, les eaux usées sont traitées soit dans une station d'épuration (assainissement collectif) soit directement chez soi par un système d'assainissement individuel. Il existe une trentaine de stations d'épuration en Médoc.

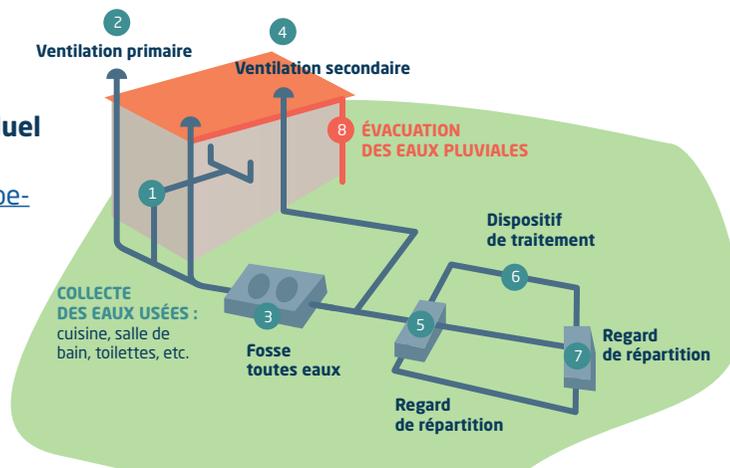
➔ **Un système d'assainissement collectif**



➔ **Un système d'assainissement individuel**

exige une installation particulière.

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr



Le réseau d'assainissement n'est pas destiné à tout recevoir. Pour assurer son bon fonctionnement, chacun de nous peut agir en triant ses déchets !

Ne pas jeter dans l'évier ou les toilettes :

- ❌ Epluchures de fruits et légumes : à jeter au compost ou dans la poubelle des déchets ménagers
- ❌ Substances chimiques (peintures, solvants, diluants, hydrocarbures, désherbants, insecticides etc.) : à jeter en déchetterie
- ❌ Médicaments : à ramener à la pharmacie
- ❌ Huiles et graisses (friture, cuisson, huile de vidange etc.) : mettre les huiles de cuisine dans une bouteille, la mettre au congélateur pour que ça se solidifie puis la jeter dans la poubelle. Apporter les autres huiles à la déchetterie.
- ❌ Objets solides même biodégradables (mégots, cotons tiges, rouleau de papier toilette, couches, serviettes hygiéniques, lingettes, lentilles de contact, préservatifs, etc.) : à jeter à la poubelle.

➔ **Les risques**

- Conduites bouchées,
- Remontée de mauvaises odeurs,
- Panne des unités de traitements,
- Diminution de l'efficacité des traitements due à la toxicité de certains produits,
- Pollution de la nature.

➔ **Les bons réflexes**

- Ne jetez aucun déchet ou ordure dans la nature ou dans les cours d'eau, même s'ils vous paraissent "inoffensifs".
- Ne lavez pas votre voiture en pleine nature, mais plutôt dans une station de lavage permettant de récupérer les eaux usées. Les produits de lavage sont polluants et nécessitent d'être traités.

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Semaine 44

1

Toussaint

2

3

4



5

6

7

Semaine 45

8

9

10

11



Armistice

12

13

14

Semaine 6

15

16

17

18

19



20

21

Semaine 47

22

23

24

25

26

27



28

Semaine 48

29

30







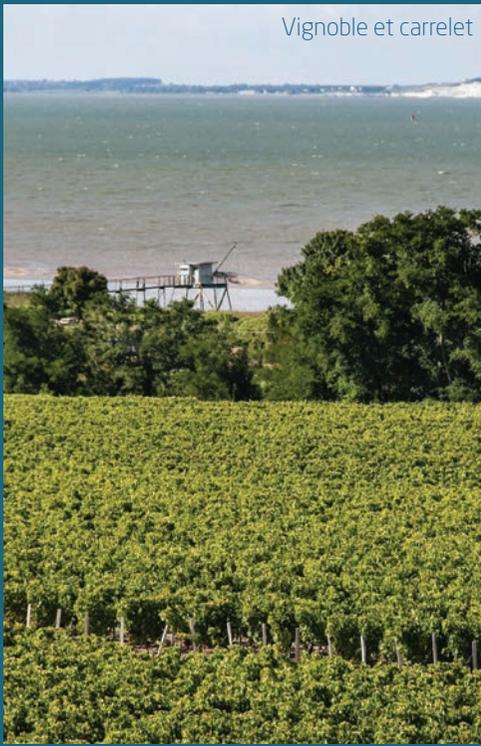

Novembre



Marais



Tonne - Vendays Montalivet



Vignoble et carrelet



Anse du Gaouléou à Hourtin

PAYSAGES D'EAU



Massettes dans une roselière



Lac d'Hourtin



Piscine de Soulac

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Semaine 48

1

2

3

4 

5

Semaine 49

6

7

8

9

10

11 

12

Semaine 50

13

14

15

16

17

18

19 

Semaine 51

20

21

22

23

24

25
Noël

26

Semaine 52

27 

28

29

30

31







Décembre

Directrice de la publication

Aurélie Hocheux,
Directrice du Parc naturel régional Médoc

Conception graphique

Ireps Nouvelle-Aquitaine

Impression

Bioécoprint
33680 Lacanau

Crédits photos

Pnr Médoc, SIAEBVELG, Greg Bronard,
Georges-Henri Cateland, Clément Chambaud,
Guillaume Daveau, Romain Dufau,
Vincent Richeux, Gilles Theophile,
Pixabay.com



Nous remercions tout particulièrement

Léocadie Bouillot, Pascal Corpart, Bernard Huguies, Sophie Troquereau, habitants et bénévoles du Pnr, qui ont participé à la création de ce calendrier.

Ils n'ont pas ménagé temps et efforts pour vous fournir un calendrier à la fois informatif, pratique et à la portée de tous.

Nous remercions également

l'Ireps Nouvelle-Aquitaine - Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé - pour son accompagnement dans la démarche et la conception graphique.



Réalisé par les plateformes
"Hommes et milieux"
et "Santé-social"
du Pnr Médoc



www.pnr-medoc.fr

